



## Des changements concernant Medicaid sont à venir. Êtes-vous prêt(e) ?

### Qu'est-ce qui va changer et quand ?

Admissibilité des « immigrants admissibles »	En vigueur à compter d'octobre 2026
<p>La définition fédérale des « immigrants admissibles » changera prochainement et exclura de nombreuses personnes non citoyennes en situation régulière qui étaient auparavant admissibles à la prise en charge par Medicaid.</p>	<p><b>Les groupes d'adultes suivants ne seront plus admissibles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ réfugiés et demandeurs d'asile ;</li><li>▪ victimes de violences conjugales et de la traite des êtres humains.</li></ul> <p><b>Les groupes suivants resteront admissibles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ enfants de moins de 19 ans ;</li><li>▪ femmes enceintes ;</li><li>▪ titulaires d'une carte verte résidant aux États-Unis depuis plus de 5 ans ;</li><li>▪ immigrants cubains et haïtiens ;</li><li>▪ migrants relevant de l'Accord de libre association (Compact of Free Association, COFA).</li></ul>
Exigences en matière d'activité professionnelle et renouvellements plus fréquents (réexamen de l'admissibilité)	En vigueur à compter du 1er janvier 2027
<p>Les personnes qui bénéficient d'une prise en charge grâce à l'extension de Medicaid prévue par la loi sur les soins abordables (Affordable Care Act, ACA), également appelées « adultes ACA », seront soumises à de nouvelles conditions d'admissibilité.</p> <p><b>Les bénéficiaires « adultes ACA » sont des personnes qui :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ sont âgées de 19 à 64 ans ;</li><li>▪ ne bénéficient pas de Medicare ;</li><li>▪ n'ont pas d'enfant à charge âgé de 18 ans ou moins vivant avec eux.</li></ul>	<p><b>Pour conserver leur admissibilité, les bénéficiaires « adultes ACA » de Medicaid doivent :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ renouveler leur prise en charge tous les 6 mois (c'est-à-dire se soumettre à un réexamen de leur admissibilité) ;</li><li>▪ justifier de 80 heures par mois d'activité professionnelle, de formation ou de bénévolat.</li></ul> <p><b>Certaines personnes peuvent bénéficier d'une exemption.</b></p> <p><b>Le HFS communiquera des précisions en septembre 2026.</b></p>

### Vous bénéficiez de Medicaid ? Voici ce que vous pouvez faire dès maintenant :

- 1. Restez inscrit(e).** Les premiers changements concernant l'admissibilité n'entreront pas en vigueur avant octobre. Renouvelez votre prise en charge et obtenez dès maintenant les soins dont vous avez besoin.
- 2. Restez connecté(e).** Veillez à ce que votre adresse et votre numéro de téléphone soient à jour auprès du Département de la santé et des services aux familles de l'Illinois (Illinois Department of Healthcare and Family Services, HFS). Le HFS vous indiquera si vous devez effectuer de nouvelles démarches pour conserver votre admissibilité à Medicaid.
- 3. Restez informé(e).** Restez à l'affût des informations concernant les changements apportés à Medicaid communiquées par le HFS, votre organisme d'assurance maladie et le cabinet de votre médecin. Suivez-les sur les réseaux sociaux et inscrivez-vous à leurs bulletins d'information. Pour en savoir plus, consultez le site [GetMedicaidFacts.com](https://www.getmedicaidfacts.com).